

SAINT- ANTONIN en bref



Bulletin mensuel | VOLUME 34 | Numéro 03 | Mars 2025

Bonjour à tous et à toutes,

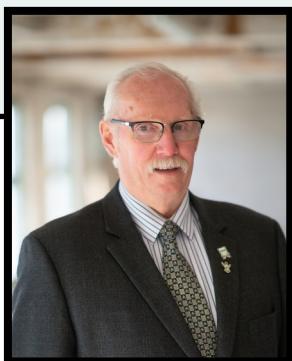
Cette année les services ont un impact majeur sur notre budget.

Concernant les matières résiduelles, il est important de faire un bon tri de vos déchets afin de s'assurer de la rentabilité de ce service. La récupération dans les bacs bleus et bruns va diminuer le volume des bacs verts et cela a pour effet d'augmenter notre retour sur la récupération et par le fait même de réduire le coût du service de cueillette de déchets.

Le tri des déchets est bien plus qu'une simple tâche quotidienne. C'est un geste citoyen qui a un impact significatif sur notre environnement. En préservant les ressources naturelles en réduisant la pollution, en favorisant l'économie circulaire et en atténuant les changements climatiques, le tri des déchets est un moyen concret d'agir en faveur d'un avenir durable. Adoptons tous cette pratique responsable et encourageons les autres à en faire de même car chaque petit geste compte pour préserver notre planète. Vous trouverez d'ailleurs de très intéressantes informations à ce sujet à la page 37.

Votre implication est importante, ensemble nous y arriverons !

Si vous avez la chance d'aller voir la construction du centre des loisirs et de la patinoire couverte, vous pourrez constater l'avancement des travaux qui se déroulent à grand pas. C'est plaisant de visualiser l'impact positif des éoliennes dans votre ville.



Michel Nadeau, maire

- Bibliothèque **2**
- Organismes locaux **5**
- Résumé des points d'intérêt général des séances du conseil de ville **13**
- Communications **24**
- Urbanisme et environnement **28**
- Loisirs **30**
- Transport Vas-Y et recherche de logements **36**
- Gestion des matières résiduelles **37**
- Bourses sports & arts **47**
- Informations de la Ville **48**



PRÊTS INTER-BIBLIO et PRÊT NUMÉRIQUE

Si vous désirez un livre qui n'est pas dans notre bibliothèque, nous pouvons l'emprunter dans une autre du réseau.

Et grâce aussi à votre carte de membre, vous pouvez utiliser la plateforme prenumerique.ca qui permet aux lecteurs québécois d'emprunter des livres numériques en se branchant au site web du réseau biblio.

SOIRÉE QUIZ!

! VENDREDI 21 MARS DÈS 19H30 À LA BIBLIO, 10\$ PAR PERSONNE

Inscrivez-vous avant le 19 mars 2025, seul ou en équipe de 2 à 6 personnes par téléphone: 418-862-1056 #225 ou en personne à la bibliothèque. Nombre de places limité.

Retrouvez nous sur Facebook et aimez notre page "Le Paradis du Livre", prenez part à nos concours pour remporter des ouvrages captivants. Chaque semaine, un tirage au sort vous attend. Consultez nos heures d'ouverture et notre calendrier pour découvrir nos événements à ne pas manquer.



Votre bibliothèque est située au sous-sol de l'hôtel-de-ville, l'entrée est à l'arrière
418-862-1056 #225

Livres à vendre à petits prix en tout temps

Nos étagères débordent, il faut faire de la place pour le ménage du printemps. Nous en avons pour tous les goûts, romans adultes et jeunesse, livres pour enfants, documentaires sur l'histoire, la géographie, la psychologie, les biographies, les voitures, etc.

Venez fouiller dans nos étagères et découvrir des petits trésors
Pas cher, pas cher!



HEURES d'ouverture

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13H À 20H30
MERCREDI	13H À 17H
JEUDI	13H À 17H 19H À 20H30
VENDREDI	9H00 À 12H00
SAMEDI	8H À 12H00
DIMANCHE	FERMÉ



Sylvie Ratté, responsable

Atelier d'écriture diffusé en direct à votre biblio de 14h à 16h le samedi 15 mars

Inscrivez-vous à votre biblio pour participer, c'est gratuit!

Lettres attachées
Promouvoir la langue française

15 MARS
14h

Animé par
Nicolas Ouellet

Artiste invité
Yves P. Pelletier

Diffusé en direct
dans les bibliothèques
participantes
Prix de présence!

Maison de la littérature

Une initiative de

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
ARCHIVES
NATIONALES
GRANDE
BIBLIOTHÈQUE

En partenariat avec

Québec

La critique de livres de Myriam

Pour la semaine de relâche, voici la critique littéraire de mes enfants!

Zoé, 8 ans, vous propose les revues **Pomme d'Api**. Elle les lit depuis des années et les aime toujours autant. Elle adore lire les petites bandes dessinées d'Adélidélo et celle de Sam Sam, le plus grand des petits héros. Nous avons aussi de belles discussions sur la question philosophique du magazine. Bien sûr, nous prenons toujours le temps de faire les petites devinettes et les tournes-langue en famille.

Kate, 11 ans, a hésité. Selon elle, il y a trop de bons livres à la bibliothèque. Elle a adoré la bande dessinée **La Nouvelle** de Cassandra Calin. Elle trouvait intéressant qu'on parle des réalités des jeunes. Lia vient de déménager dans une nouvelle ville ce qui veut dire nouvelle école. Beaucoup de changement pour une jeune qui débute l'adolescence.

Pour Raphaël, 13 ans, les mangas font parti de ses lectures. Cependant, il aime toujours lire quelques romans. L'action doit commencer rapidement. **Planète Basket** de François Bérubé lui a plu surtout qu'il pratique le même sport. L'action se passe à Rimouski. Pour les amateurs de sports, ses autres livres parlent de soccer, snowboard, hockey et même des jeux olympiques.

Pour les parents, voici une petite série qui vous permettra de décrocher pendant les vacances. **Voyage Désorganisé** vous donnera le goût ou pas de voyager. Les filles vivent des aventures rocambolesques.

**BIBLIOTHÈQUE
LE PARADIS DU LIVRE**

Myriam

LA BIBLIOTHÈQUE
LE PARADIS DU LIVRE PRÉSENTE SA

SOIRÉE QUIZ!

VENDREDI 21 MARS
DÈS 19H30 À LA BIBLIO, 10\$ PAR PERSONNE

Inscrivez-vous avant le 19 mars 2025,
seul ou en équipe de 2 à 6 personnes
par téléphone: 418-862-1056 #225
ou en personne à la bibliothèque.

Nombre de places limité.

Collations et rafraîchissements inclus!

Cinéma, Musique, Télé québécoise, Culture générale

Cuisines collectives Saint-Antonin



Cuisiner en groupe, ça vous tente?
2 places sont disponibles à St-Antonin
Une cuisine les mercredis au 3 semaines
en soirée avec une belle équipe au CCMD.

Pour vous inscrire, contactez Sylvie Ratté,
à la bibliothèque, au 418-862-1056 #225



Carrefour
d'Initiatives Populaires
de Rivière-du-Loup
NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT

Mars, mois de
l'alimentation

Défi : Cuisiner les
réserves du
congélo.

Mets-en!



LES FRIGOS
PARTAGÉS



Carrefour
d'Initiatives Populaires
de Rivière-du-Loup
NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT



À Saint-Antonin,
transformons
l'abondance en solidarité:

Vous en avez trop
cuisiné?
Partagé avec votre
communauté grâce aux
frigos partagés

2 adresses à votre
disposition:

Centre communautaire
Michel-Desrosiers
712 Chemin Rivière-Verte

Épicerie du village
309 rue principale





Cercle de Fermière de St-Antonin

Vous êtes passionnée par les arts textiles?

Vous aimeriez apprendre à tricoter? À crocheter? À faire du métier à tisser? Vous aimez travailler avec vos mains mais croyez que vous ne serez pas capable de le faire vous-même?

Venez nous rencontrer à nos soirées Tricot-Jasette, nous sommes jeunes, dynamiques et avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble. Nous vous aiderons à faire ce dont vous rêvez .

Une seule soirée et vous reviendrez!



Contactez-nous au 418-605-3532 ou venez nous rejoindre au sous-sol du Centre Réjean Malenfant au 305 rue Principal (entrée sur la rue du Couvent)

Tous les mercredi 19h
Frais de 5\$ la soirée



Isama
07 aout 2024 6 h 46 p.m.



SOUPER MUSIQUE

LE CLUB 50 ANS ET PLUS DE SAINT-ANTONIN

VOUS INVITE À UN SOUPER SUIVI D'UNE SOIREE AVEC MUSIQUE LINDA APRIL LE
SAMEDI 1 MARS 2025 17H30 À LA SALLE RÉJEAN-MALENFANT 305 PRINCIPALE
30\$ NON-MEMBRE/MEMBRE 25\$

POUR RÉSERVATION AVANT LE 25 FÉVRIER 2025, ALINE LÉVESQUE 418-605-1829
EXT.402

LUCILLE KIROUAC 418-862-4690

VOUS POUVEZ APPORTER VOTRE VIN

POUR VOTRE INFORMATION LE LOCAL EST MAINTENANT OUVERT LE MERCREDI DE 13HEURE
À 16HEURE .VENEZ JOUER AUX CARTES , AUTRES JEUX DE SOCIÉTÉ OU TOUT SIMPLEMENT
SOCIABILISER ET PRENDRE UN CAFÉ.

NORMAND ET NOËLLINE VOUS Y ACCUEILLENT, PAS BESOIN D'ÊTRE MEMBRE.



LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-ANTONIN .

PRENDRE NOTE QUE LE LOCAL EST À VOTRE DISPOSITION POUR LOCATION MAXIMUM 20
PERSONNES .POUR INFORMATION :

HÉLÈNE BEAULIEU SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE DU CLUB AU 418-714-2370.

NOUS VOUS INFORMONS ÉGALEMENT QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU EN
AVRIL PROCHAIN. VOUS POUVEZ DÉJÀ MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT À FAIRE PARTIE
DU COMITÉ ADMINISTRATIF AUPRÈS DE LA SECRÉTAIRE HÉLÈNE BEAULIEU AU 418-
867-8780

TANTILENE@HOTMAIL.COM (3 MEMBRES SONT SORTANTS.)



**LE CLUB DES 50
ANS ET +**

**NICOLE
GAMACHE,
PRÉSIDENTE**



Équipe d'animation locale de la PASTORALE



Cette année, le thème proposé pour le carême :

Une espérance à cultiver !

Nous vivrons donc nos 40 jours de préparation à la fête de Pâques, dans cet optique que nous avons une terre à préparer afin d'y semer l'espérance.

Lorsque nous pensons au mot «cultiver», nous pensons spontanément aux jardins que nous faisions au début de l'été.

Déjà en hiver, nous faisions nos semis afin d'être prêt à semer le temps voulu.

Nous vivrons donc nos 40 jours de préparation à la fête de Pâques, dans cet optique que nous avons une terre à préparer afin d'y semer l'espérance.

Le temps du carême est offert aux croyants afin que grandisse dans les sols pierreux de nos coeurs, les fleurs du partage, du pardon et de l'amour.

Nous vous souhaitons de faire vos semis spirituels pur que fleurisse l'espérance au matin de Pâques, dans la joie de la résurrection.

Votre comité «prière et célébration»

Dates importantes du mois de mars

5 mars : mercredi des cendres, Messe à 18h30 à l'église, suivie d'une heure d'adoration à la sacristie

9 mars : premier dimanche du carême : «Semer dans nos vies les graines de l'espérance et de l'amour.»

16 mars : deuxième dimanche du carême : «Cultiver notre espérance.»

23 mars : troisième dimanche du carême : «Que des lumières de paix et de solidarité s'allument pour tous.»

30 mars : quatrième dimanche du carême : «Avec patience nous renouvelons nos gestes d'attention pour nos plantes et pour tous ceux que nous rencontrons.»

Votre comité «prière et célébration»

Des organismes au cœur de nos communautés

Si vous recevez l'infolettre du jeudi, vous aurez sans doute déjà vu l'article qui parle du **Comité d'accompagnement La Source**.

Cet organisme peu connu, mais pourtant actif depuis 35 ans, se dédie à l'accompagnement des personnes en soins palliatifs directement dans leur milieu de vie. La Source offre une présence rassurante, du répit et une grande écoute sur tout le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cet organisme, vous pouvez visiter le site web au www.accompagnementlasource.com

Tous les services sont gratuits, et il est possible également de vous y impliquer en tant que bénévole. Informations : comitela-source89@gmail.com ou 418-867-4827.

Votre comité «fraternité et engagement»

PAROISSE DE SAINT-ANTONIN

Presbytère : 290, rue Principale, Saint-Antonin

Téléphone : 418-862-4301

fabriquestantonin@videotron.ca

 Fabrique de Saint-Antonin

Nous vous rappelons que le support du comité **«fraternité et engagement»** se poursuit durant l'année.

Pour avoir de l'aide vous pouvez joindre Christian Nadeau au (418) 714-7722



Manoir Saint-Antonin

16, route de l'Église, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

418 605-1829 poste 100 | manoir.st-antonin@videotron.ca



Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 1/2 et 4 1/2) pour personnes autonomes ou personnes en légère perte d'autonomie.

Vous voulez profiter d'un appartement moderne ? Venez nous visiter !

Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité en toute sécurité, avec services.

Pour information et réservation, vous pouvez contacter :
Gaétan Michaud au **418-868-4768** ou Louise L. Nadeau au **418-867-1561**.
Visites sur rendez-vous.

OFFRES D'EMPLOI

Le Manoir Saint-Antonin recrute !

16, route de l'Église
Saint-Antonin, Québec G0L 2J0

Venez nous rencontrer et joignez-vous à notre équipe !

Plusieurs opportunités s'offrent à vous :

Cuisinier (poste permanent de 30 h/semaine) :

Préparer deux repas par jour et collations selon les menus préétablis;
Préparer les assiettes pour le service aux tables selon les particularités des résidents;
S'assurer de la propreté et la salubrité des espaces de travail;
Travailler en collaboration avec les préposés au service aux tables;
Faire commandes des denrées alimentaires.

Surveillant/concierge (poste permanent de 40h/semaine, horaire 7/14) :

Assurer la sécurité des résidents;
Assurer la sécurité dans la résidence et sur le terrain;
Nettoyer et désinfecter l'ameublement, l'équipement et les jeux pour activités;
Balayer et laver les planchers des aires communes;
Effectuer les travaux d'entretien et de réparation à l'intérieur et à l'extérieur de la résidence selon la demande de la direction;
Faire le grand ménage et la peinture des appartements lors des départs de résidents;
Faire l'entretien journalier selon liste déjà établie;
Faire le suivi en fourniture et en outillage et préparer la liste de commande et en tenir l'inventaire;
Surveillance des portes d'entrée (système d'intercom);
Répondre au système d'appel à l'aide.

Personne à contacter : Louise L Nadeau, relations humaines / 418-605-1829 poste 100

Faire parvenir votre c.v.:

manoir.st-antonin@videotron.ca

LE FESTIVAL COUNTRY DE SAINT-ANTONIN GRAND GAGNANT DU MEILLEUR RODEO DE LA COUPE CANADA POUR LA SAISON 2024



C'EST LE 1ER FÉVRIER DERNIER, LORS DU GALA WILD TIME PRODUCTIONS, QUE LE COMITÉ ORGANISATEUR DU FESTIVAL COUNTRY A REÇU LE PRESTIGIEUX PRIX DE RODEO DE L'ANNÉE. BASÉ SUR PLUSIEURS CRITÈRES DONT LA SÉCURITÉ, L'ACCUEIL DES COMPÉTITEURS ET BIEN SÛR, LES COMPÉTITIONS QU'UN GRAND NOMBRE DE GENS SE DÉPLACENT AFIN DE VENIR OBSERVER.

BRAVO AUX ORGANISATEURS ET AUX BÉNÉVOLES QUI CONTRIBUENT À RENDRE CET ÉVÉNEMENT AUSSI LÉGENDAIRE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES ET FÉLICITATIONS POUR VOTRE PRIX BIEN MÉRITÉ !

OFFRE D'EMPLOI :
COORDONNATEUR/TRICE
DU LOCAL DES JEUNES
DE ST-ANTONIN

**PRINCIPALES FONCTIONS ET
DESCRIPTION DU POSTE:**

Le poste de coordonnateur.trice au Local des Jeunes implique des responsabilités variées, notamment la planification et l'organisation d'activités destinées aux adolescents de 11 à 17 ans. Cela inclut des événements sportifs, culturels, sociaux et de prévention, dans le but de créer un environnement accueillant, dynamique et sécuritaire. En outre, la personne devra également représenter l'organisme et développer des projets en collaboration avec d'autres partenaires.

FORMATIONS ET EXIGENCES

Profil d'études en sciences humaines, de niveau collégial ou universitaire. Par exemple : intervention en animation et loisir, travail social ou tout autre domaine connexe.

**COMPÉTENCES ET PROFIL
RECHERCHÉ :**

- Fiabilité, autonomie et capacité d'adaptation
- Grand sens de l'organisation, rigueur et assiduité
- Leadership et habiletés pour le travail d'équipe
- Connaissance des milieux multiculturels et des défis jeunesse

TÂCHES SPÉCIFIQUES :

- Responsable du soutien et de l'accompagnement de l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs du Local des Jeunes.
- Planifie, organise et diffuse les activités d'envergure et les calendriers d'activités mensuels
- Gère la page Facebook
- Participe à la reddition de comptes pour le volet de l'animation, de la programmation, de projets spécifiques et de rapports en lien avec les demandes de financement (mise à jour des statistiques, suivi des projets, etc.)
- Participe à la rédaction de demandes de subvention de projet
- En collaboration avec le CA, effectue la sélection, l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation des nouveaux employés
- S'assure du respect des objectifs fixés et des orientations établies par le conseil d'administration
- Effectue toutes autres tâches ou mandats confiés par le CA

AUTRES EXIGENCES ET ATOUT :

- Bonne capacité de rédaction
- Maîtrise du français
- Bonne connaissance des outils de la suite Microsoft Office

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Poste de 20h semaine ou plus, à discuter
- Possibilité de télétravail et quelques heures au bureau
- Possibilité de développement du local et d'autres services aux jeunes dans la ville
- Salaire de 23.50\$/heure

Date prévue d'entrée en poste : Maintenant

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation par courriel au :
info@ldjstantonin.ca

Merci Arianne !

C'est avec une grande émotion que nous annonçons le départ de notre chère coordonnatrice, Arianne. Présente parmi nous depuis plus de deux ans, elle a été un pilier essentiel dans le succès du Local des jeunes tel que vous le connaissez aujourd'hui. Sans son engagement, sa passion et son dévouement, nous n'aurions pas atteint ce que nous avons accompli.

Nous lui souhaitons tout le succès et le bonheur qu'elle mérite dans ses projets à venir.

Un grand merci, Arianne, pour tout ce que tu as fait pour notre organisation. Merci également pour tout ce que tu as apporté aux jeunes et à la communauté.

Bon succès dans tes nouvelles aventures !

Le CA du Local des jeunes de Saint-Antonin



Vous accompagner dans la gestion de votre santé

Services en succursale

- Livraison gratuite
- Conseil pharmacien, en présence ou par téléphone, 7 jours sur 7
- Prolongation de vos ordonnances
- Service de pilulier
- Suivi rigoureux par l'équipe lors de la date prévue de votre renouvellement
- Service de renouvellement en ligne

Service infirmière

- Prise de sang
- Vente de bas support médicaux (prise de mesure gratuite)
- Vente d'accessoires de stomie et de machine pour apnée du sommeil
- Vaccination voyage
- Vente et location d'aide à la marche
- Lavage d'oreilles

Didier Rioux et
Karine Larochelle
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à 

78A, rue Principale
Saint-Antonin • 418 605-1545

* Certaines conditions s'appliquent.



Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.

➤ RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin.

SÉANCE EXTRORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 22 JANVIER 2025 À 19 H 30

PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2025

QUE la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2025 et du programme d'immobilisations pour 2025, ont été présentés par Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint;

QUE le programme d'immobilisations pour 2026 et 2027 n'a pu être présenté;

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin entérine la présentation du budget 2025 et du programme d'immobilisations 2025.

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025

QUE la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2025;

QUE l'article 474 de la Loi sur les cités et villes;

FONDS DE FONCTIONNEMENT

REVENUS :

POSTES BUDGÉTAIRES	MONTANT DES REVENUS
Taxes sur la valeur foncière	4 743 395 \$
Taxes sur une autre base	1 363 591 \$
Paiement tenant lieu de taxes	112 120 \$
Transferts	600 121 \$
Services rendus aux organismes	467 097 \$
Autres services rendus	248 000 \$
Imposition des droits	246 700 \$
Amendes et pénalités	10 000 \$
Intérêts	56 500 \$
Disposition d'immobilisation	18 000 \$
TOTAL DES REVENUS :	7 865 524 \$

DÉPENSES :

POSTES BUDGÉTAIRES	MONTANT DES DÉPENSES
Administration générale	1 459 822 \$
Sécurité publique	1 046 927 \$
Transport	2 070 514 \$
Hygiène du milieu	1 391 012 \$
Santé et bien-être	17 300 \$
Aménagement et urbanisme	588 824 \$
Loisirs et Culture	884 649 \$
Frais et financement	95 208 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	7 554 246 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales : **311 268 \$**

Conciliation à des fins fiscales :

Remboursement d'un prêt	1 500 \$
Remboursement de la dette à long terme	(363 648 \$)
Fonds réservés éoliennes	(72 513 \$)
Réserves pour élections	30 000 \$
Utilisation du Surplus accumulé non affecté	93 393 \$
TOTAL Conciliation à des fins fiscales	(311 268 \$)

Excédent de fonctionnement à des fins fiscales 0 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS

Conciliation à des fins fiscales:

POSTES BUDGÉTAIRES	MONTANT DES REVENUS
Taxes	302 100 \$
Taxes à l'investissement	153 360 \$
Subvention TECQ	1 425 000 \$
Pracim	1 719 900 \$
Autres subventions	910 000 \$
Excédent d'investissement avant conciliation à des fins fiscales :	4 510 360 \$

QUE les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Antonin pour l'année 2025 se chiffrent à 11 785 460 \$ tant pour la somme totale de revenus que pour la somme totale des activités d'investissement;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025, tel que déposé.

QUE les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Antonin pour l'année 2025 se chiffrent à 7 865 524 \$ tant pour la somme totale de revenus que pour la somme totale de dépenses de fonctionnement;

Immobilisations:

POSTES BUDGÉTAIRES	MONTANT DES DÉPENSES
Administration générale	2 225 000 \$
Sécurité publique	61 600 \$
Transport	3 713 860 \$
Hygiène du milieu	435 000 \$
Loisirs et Culture	5 350 000 \$
Total :	11 785 460 \$

Financements:

Emprunt temporaire	5 215 000 \$
Dette à long terme	2 060 100 \$
Total :	7 275 100 \$
Excédent d'investissement de l'exercice à des fins fiscales :	0 \$

ADOPTION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2025

QUE l'article 473 de la Loi sur les cités et villes;
QUE la présentation du programme d'immobilisations 2025;

OBJETS D'IMMOBILISATIONS	2025
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 235 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	61 600 \$
TRAVAUX PUBLICS	3 713 860 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	435 000 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	0 \$
LOISIRS ET CULTURE	5 350 000 \$
TOTAL D'IMMOBILISATIONS	11 785 460 \$

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le programme d'immobilisations pour l'année 2025 totalisant des dépenses de 11 785 460 \$ en 2025;

QUE, puisque le Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 complet n'a pu être présenté, il sera adopté lors d'une autre séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 27 janvier 2025 à 19 h 30;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville décrète qu'un document explicatif du programme triennal et du budget 2025 soit publié dans le bulletin d'information municipale « Saint-Antonin en bref » de la Ville de Saint-Antonin tel que stipulé par l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes. Il sera aussi publié sur le site Internet de la ville.

LEVÉE DE LA SÉANCE PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN À 21H15.

SÉANCE EXTRORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE MERCREDI 22 JANVIER 2025 À 21 H 15

Monsieur Alain Castonguay, conseiller, donne avis de motion que le règlement 910-25 relatif aux différents taux de taxation et de compensations pour l'année 2025 sera adopté lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 27 janvier 2025 à 19 h 30 et dépose le projet de règlement.

En gros, le règlement fixe les taux de taxation et de compensations pour l'année 2025 et les diverses informations en rapport avec le paiement des dites taxes.

Le projet de règlement a été remis à tous les élus et il sera disponible dès demain sur le site Internet de la ville et au bureau de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

LEVÉE DE LA SÉANCE PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN À 21H22.

SÉANCE EXTRORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 27 JANVIER 2025 À 19 H 30

AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURES DE L'ORH DE RIVIÈRE-DU-LOUP

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une copie des budgets 2023 et 2024 de l'Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup, dont la Société d'habitation du Québec (SHQ) a procédé à son approbation afin d'établir le montant du déficit d'exploitation;

QUE la Ville participe au Programme de supplément au loyer pour le Manoir de Saint-Antonin;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise le paiement des trois relevés de comptes du 17 janvier 2025, soit pour le Programme de supplément au loyer du 4^e trimestre de 2024 au montant de 1 160,93 \$, du déficit d'exploitation de 2023 au montant de 12 009 \$ et celui de 2024 au montant de 10 740 \$.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL 2025-2026-2027

QUE la présentation du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 par Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des Travaux publics;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin entérine la présentation du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025, 2026 ET 2027

QUE l'article 473 de la Loi sur les cités et villes;

QUE le tableau ci-joint intitulé Programme d'immobilisations 2024-2025-2026 ;

OBJETS D'IMMOBILISATIONS	2025	2026	2027
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 225 000 \$	65 000 \$	75 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	61 600 \$	71 900 \$	72 600 \$
TRAVAUX PUBLICS	3 713 860 \$	820 000 \$	5 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	435 000 \$	550 000 \$	25 000 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	0 \$	50 000 \$	50 000 \$
LOISIRS ET CULTURE	5 350 000 \$	5 090 000 \$	25 000 000 \$
TOTAL DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS	11 785 460 \$	6 646 900 \$	25 227 600 \$



IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2025, 2026 et 2027 totalisant des dépenses de 11 785 460 \$ en 2025 tels qu'approuvées le 22 janvier 2025, de 6 646 900 \$ en 2026 et de 25 227 600 \$ en 2027 pour un total de 43 659 960 \$; le tout, tel qu'apparaissant dans le tableau ci-joint du Programme d'immobilisations 2025-2026-2027.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville décrète qu'un document explicatif du programme triennal et du budget 2025 soit publié dans le bulletin d'information municipale « Saint-Antonin en bref » de la Ville de Saint-Antonin comme stipulé par l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes. Il sera aussi publié sur le site Internet de la ville.

ADOPTION DU « RÈGLEMENT 910-25 RELATIF AUX DIFFÉRENTS TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATIONS POUR 2025 »

QUE tous les membres du Conseil de ville présents ont pris connaissance des différents taux de taxation et de compensations pour l'année 2025 préparés et certifiés par la trésorière, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) ;

QUE l'adoption du présent règlement a été précédée du dépôt d'un projet de règlement à la séance extraordinaire du 22 janvier 2025 à 21 h 15 et qu'un avis de motion a été donné à cette même date;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le « Règlement 910-25 relatif aux différents taux de taxation et compensations pour l'année 2025 ».

SOLUTIONS NUMÉRIQUES - OCTROI D'UN CONTRAT À MODELLIUM V+ PORTAIL CITOYEN

QUE le site Internet de la Ville est désuet, difficile à naviguer pour les utilisateurs et offre peu de flexibilité au niveau de la diffusion des différentes informations et contenus;

QUE l'emphase que la ville met à établir une communication inclusive et bidirectionnelle avec ses citoyens et que Modellium V+ Portail Citoyen permet de les informer sur nos projets municipaux tout en collectant leurs avis, opinions et idées sur nos différents enjeux en mettant à leur disposition des outils interactifs faciles d'utilisation;

QUE l'implantation de cette solution numérique permettra une réduction considérable du temps requis par tâches et du délai de traitement des requêtes ainsi qu'un suivi en temps réel des demandes citoyennes offrant donc ainsi un meilleur service à la population et la collecte de données permettant l'amélioration des procédures internes;

QUE la migration vers cet outil permettra une optimisation de plusieurs départements au sein de l'équipe municipale et favorisera des interactions simplifiées, accessibles, efficaces et rapides avec les citoyens;

QUE Modellium offre une solution de remplacement de manière plus efficace et conviviale à plusieurs outils actuellement utilisés ainsi qu'une centralisation des données et systèmes permettant de réaliser des économies;

QUE V+ Portail Citoyen offre de nombreux services en ligne pour les citoyens tels que l'envoi de requêtes, l'inscription aux activités de la Ville à même le portail, l'abonnement aux alertes de masse et diverses communications selon les préférences, une application mobile et une interface simple à utiliser sur différentes plateformes favorisant l'inclusion et la participation citoyenne;

QU'une remise annuelle de 10% est applicable dans le cadre d'un contrat de 5 ans;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte la proposition de l'entreprise Modellium pour le Portail Citoyen V+ incluant la formation et l'accompagnement, la plateforme municipale, la gestion des requêtes citoyennes, la communication de masse, la participation citoyenne ainsi que V+ application mobile et V+ activités et loisirs.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 20H00 PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN.



IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2025, 2026 et 2027 totalisant des dépenses de 11 785 460 \$ en 2025 tels qu'approuvées le 22 janvier 2025, de 6 646 900 \$ en 2026 et de 25 227 600 \$ en 2027 pour un total de 43 659 960 \$; le tout, tel qu'apparaissant dans le tableau ci-joint du Programme d'immobilisations 2025-2026-2027.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville décrète qu'un document explicatif du programme triennal et du budget 2025 soit publié dans le bulletin d'information municipale « Saint-Antonin en bref » de la Ville de Saint-Antonin comme stipulé par l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes. Il sera aussi publié sur le site Internet de la ville.

ADOPTION DU « RÈGLEMENT 910-25 RELATIF AUX DIFFÉRENTS TAUX DE TAXATION ET DE COMPENSATIONS POUR 2025 »

QUE tous les membres du Conseil de ville présents ont pris connaissance des différents taux de taxation et de compensations pour l'année 2025 préparés et certifiés par la trésorière, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) ;

QUE l'adoption du présent règlement a été précédée du dépôt d'un projet de règlement à la séance extraordinaire du 22 janvier 2025 à 21 h 15 et qu'un avis de motion a été donné à cette même date;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le « Règlement 910-25 relatif aux différents taux de taxation et compensations pour l'année 2025 ».

SOLUTIONS NUMÉRIQUES - OCTROI D'UN CONTRAT À MODELLIUM V+ PORTAIL CITOYEN

QUE le site Internet de la Ville est désuet, difficile à naviguer pour les utilisateurs et offre peu de flexibilité au niveau de la diffusion des différentes informations et contenus;

QUE l'emphase que la ville met à établir une communication inclusive et bidirectionnelle avec ses citoyens et que Modellium V+ Portail Citoyen permet de les informer sur nos projets municipaux tout en collectant leurs avis, opinions et idées sur nos différents enjeux en mettant à leur disposition des outils interactifs faciles d'utilisation;

QUE l'implantation de cette solution numérique permettra une réduction considérable du temps requis par tâches et du délai de traitement des requêtes ainsi qu'un suivi en temps réel des demandes citoyennes offrant donc ainsi un meilleur service à la population et la collecte de données permettant l'amélioration des procédures internes;

QUE la migration vers cet outil permettra une optimisation de plusieurs départements au sein de l'équipe municipale et favorisera des interactions simplifiées, accessibles, efficaces et rapides avec les citoyens;

QUE Modellium offre une solution de remplacement de manière plus efficace et conviviale à plusieurs outils actuellement utilisés ainsi qu'une centralisation des données et systèmes permettant de réaliser des économies;

QUE V+ Portail Citoyen offre de nombreux services en ligne pour les citoyens tels que l'envoi de requêtes, l'inscription aux activités de la Ville à même le portail, l'abonnement aux alertes de masse et diverses communications selon les préférences, une application mobile et une interface simple à utiliser sur différentes plateformes favorisant l'inclusion et la participation citoyenne;

QU'une remise annuelle de 10% est applicable dans le cadre d'un contrat de 5 ans;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte la proposition de l'entreprise Modellium pour le Portail Citoyen V+ incluant la formation et l'accompagnement, la plateforme municipale, la gestion des requêtes citoyennes, la communication de masse, la participation citoyenne ainsi que V+ application mobile et V+ activités et loisirs.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 20H00 PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN.

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - FONDATION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES DU K.R.T.B.

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande de commandite de la Fondation de la Sclérose en Plaques du K.R.T.B. Inc.;

QUE les besoins sont de plus en plus nombreux pour l'aide à domicile et aux médicaments, le prêt d'appareils orthopédiques et le transport adapté;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le versement d'un don de **100,00 \$** à la Fondation de la Sclérose en Plaques du K.R.T.B. Inc.

OCTROI D'UN CONTRAT À L'UNION DES JARDINIERS INC. - ACQUISITION ET ENTRETIEN DES JARDINIÈRES POUR L'ANNÉE 2025

QUE la Ville de Saint-Antonin effectue l'achat de jardinières chaque année afin de rendre la rue Principale plus attractive durant la période estivale;

QUE la soumission reçue de l'Union des Jardiniers Inc. est de **15 874,60 \$** avant les taxes applicables pour la production de 55 jardinières de 16 pouces, de 10 gros bacs, l'arrosage et l'entretien pour une période de 14 semaines, incluant le terreau de remplissage et l'engrais;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte la soumission et octroie le contrat d'acquisition de jardinières, de bacs, et de leur entretien pour l'année 2025 auprès de l'Union des Jardiniers Inc. pour un montant de **15 874,60 \$** plus les taxes applicables.

APPROBATION DU DEVIS - REMPLACEMENT DES SERVEURS

QUE les serveurs utilisés à la Ville de Saint-Antonin sont endommagés et doivent être remplacés et que la Ville de Saint-Antonin a demandé une soumission à la compagnie 6tem TI pour le remplacement des serveurs;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte la soumission au montant de **7 928,20 \$**.

OFFICE RÉGIONAL DE L'HABITATION DE RIVIÈRE-DU-LOUP

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une facture de l'Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup représentant 10 % des déficits d'exploitation des années 2016 à 2022;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture du 18 juin 2024 au montant de **37 334,00 \$** à l'Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup.

APPUI FINANCIER À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ANTONIN

QUE la Corporation de développement de Saint-Antonin a transmis une demande de support financier pour l'année 2025 et que le montant budgétaire pour l'année 2025 est de **17 500,00 \$**;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le versement de la contribution financière de **17 500 \$** à la Corporation de développement de Saint-Antonin.

ACHAT D'UN BANC POUR PERSONNES ÂGÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE

QUE le CISSS du Bas-Saint-Laurent nous a informé qu'une subvention pour l'achat d'un banc pour personnes âgées et à mobilité réduite était disponible;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin s'engage à faire l'achat d'un banc adapté avec le soutien financier de **1 286,00 \$** de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie au Bas-St-Laurent.

ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

QUE la Ville de Saint-Antonin a adhéré à la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup pour les années 2024 et 2025 et qu'un montant de **491,52 \$** a déjà été payé en décembre dernier;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la différence du coût entre le tarif pour un organisme et le tarif qu'aurait dû payer la Ville, soit un ajustement de **617,50 \$** plus taxes, pour 2 ans.

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE - LE 13 MARS 2025

QUE le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars 2025 comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « *Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge* »;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin proclame le 13 mars 2025 « *La Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* » et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa Ville à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale.

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

QUE selon la résolution du 9 décembre 2024, le Conseil de ville accordait un délai finissant le 7 février 2025 et précisait qu'au-delà de cette échéance, le Conseil de ville amorcerait les procédures de vente pour défaut de paiement de taxes auprès des propriétaires concernés;

QUE malgré les délais accordés et les correspondances acheminées à cet effet, des contribuables du territoire de la Ville, en date du 10 février 2025, n'ont toujours pas acquitté les taxes foncières liées à leur immeuble;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin rappelle également aux propriétaires qu'il adoptera le 10 mars 2025 une résolution ayant pour objet d'approuver la liste officielle comprenant les immeubles qui devront être vendus pour non-paiement ce 5 juin 2025 à la MRC de Rivière-du-Loup.

NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE POUR ACQUÉRIR LES IMMEUBLES EN VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

QU'en vertu de l'article 538 de la Loi sur les cités et villes, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une ville locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la ville peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le Conseil de ville;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint et directeur des Travaux publics, ou en son absence, la trésorière et greffière adjointe, Madame Chantal Bouchard, à enchérir, pour et au nom de la Ville, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes.

DÉPÔT - BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DE 2024

QUE l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r.40) prévoit que la ville dépose annuellement un bilan de la qualité de l'eau potable;

QUE le directeur général, Monsieur Carlo Brousseau, dépose le Bilan annuel de la qualité de l'eau potable complété par Monsieur Daniel Ouellet le 4 février 2025;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin entérine ledit rapport 2024 et qu'un avis soit publié pour aviser les utilisateurs que le bilan annuel de la qualité de l'eau potable du réseau de distribution pour 2024 est disponible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville.

RÈGLEMENTS :

AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 911-25 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR LA LOCATION DE LOCAUX, LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS ET SERVICES DE LA VILLE DE SAINT-ANTONIN »

Le conseiller, Monsieur Alain Castonguay, donne **avis de motion** qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le « Règlement numéro 911-25 décrétant la tarification pour la location de locaux, le financement de certains biens et services de la Ville de Saint-Antonin ». Il dépose ce projet de règlement.

ADOPTION DU « RÈGLEMENT 908-25 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 893-24 PORTANT SUR L'INTERDICTION D'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES DE BOUES OU D'AUTRES RÉSIDUS »

QU'il y a lieu d'abroger le règlement numéro 893-24 afin d'interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou d'autres résidus et que les modifications portent principalement sur les dates de prohibition;

QU'un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, Monsieur Dominique Dupont à la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2025;

Qu'une copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant la séance, au bureau de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la ville;

IL EST RÉSOLU QUE le « Règlement 908-25 remplaçant le règlement numéro 893-24 portant sur l'interdiction d'épannage de déjections animales, de boues ou d'autres résidus concernant l'interdiction d'épandage » soit adopté.

ADOPTION DU « RÈGLEMENT 909-25 AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT »

QUE la Ville de Saint-Antonin désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 569 de la Loi sur les Cités et Villes;

QUE la Ville peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal correspondant à 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la Ville;

QUE la Ville désire augmenter ce fonds de roulement au montant de **700 000,00 \$**;

QUE l'**avis de motion** du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, Monsieur Alain Castonguay, lors de la séance du Conseil tenue le lundi 13 janvier 2025 et que le **projet de règlement** a été déposé à cette même séance;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la ville adopte le « Règlement 909-25 Augmentation du fonds de roulement ».

TRAVAUX PUBLICS :

AUTORISATION DE PAIEMENT - CHARIOT ÉLÉVATEUR

QUE l'achat d'un chariot élévateur était prévu dans le budget d'immobilisation 2025;

QUE le directeur adjoint des Travaux publics a procédé à l'achat du chariot élévateur ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement au montant de **29 500,00 \$** plus les taxes applicables à la compagnie 9111-3753 Québec Inc. Le budget sera pris à même la taxe pour les immobilisations.

INCENDIE :

AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURE DE CMP MAYER INC. - ACHAT DE BUNKERS

QUE l'achat de bunkers (habits de combat) pour le service Incendie était prévu au budget 2025 avec la taxe sur les immobilisations;

QUE le directeur du service Incendie, Monsieur Yvan Rossignol, a commandé quatre « Bunker »;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement au montant de **10 191,50 \$** plus les taxes applicables, à CMP Mayer Inc. Le budget est pris dans les revenus de la taxe pour les achats d'immobilisations.

AUTORISATION DE PAIEMENT - ACHAT D'UNE CAMÉRA THERMIQUE

QUE le directeur du service Incendie, Monsieur Yvan Rossignol, a procédé à l'achat d'une caméra thermique K45, afin de rechercher les personnes blessées ou disparues dans les lieux sans visibilité, par exemple dans les espaces réduits ou fermés ou au travers de la fumée et à trouver les victimes plus rapidement.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de **4 681,00 \$** plus les taxes applicables, à Boivin et Gauvin Inc. Le budget sera pris à même les revenus de la taxe pour les achats d'immobilisations.

URBANISME :

DEMANDE D'UN NOUVEAU DÉLAI POUR LA CONCORDANCE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

QUE le règlement numéro 260-19 relatif au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup est entré en vigueur le 1^{er} mai 2020 ;

QUE la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut accorder à la demande de la Ville et selon les modalités de la Politique de prolongation des délais en vertu de la LAU, un nouveau délai pour l'adoption de ses règlements de concordance, conformément à l'article 239 de ladite Loi ;

QUE la Ville de Saint-Antonin, bien que le travail de concordance soit en cours, n'est pas en mesure de respecter la première échéance fixée par la Ministre au 12 février 2025 ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin :

1. Demande à la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de lui accorder un nouveau délai de 12 mois pour l'adoption de ses règlements de concordance au Schéma d'aménagement et de développement.



MODIFICATION DU PLAN DE CADASTRE POUR LES LOTS 4 903 259 ET 4 903 270

QUE dans le cadre de la préparation des plans de transfert de gestion de l'Autoroute Claude-Béchard, le Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec constatent que les données associées aux lots **4 903 259** et **4 903 270** créés lors de la réalisation de la rénovation cadastrale doivent être corrigées;

CONSIDÉRANT qu'une partie des lots 4 903 259 et 4 903 270 sont la propriété de la Ville de Saint-Antonin en vertu de la Loi sur la voirie. Alors que les lots créés 6 669 087 et 6 669 088 sont la propriété du Gouvernement du Québec ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise la modification du cadastre pour les lots 4 903 259 et 4 903 270.

DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

QUE la Ville de Saint-Antonin a besoin de zones industrielles plus grandes pour subvenir à la demande;

QUE les zones industrielles de la Ville sont presque toutes remplies et que les terrains restants sont très petits;

QU'une demande a été faite par Hydro-Québec pour l'assemblage de pylône électrique pour la construction de la future ligne de distribution vers la Beauce;

QUE la Ville a reçu une forte demande de promoteurs pour des terrains industriels avec l'ouverture de l'autoroute 85 ;

QUE la rivière des Roches est à une bonne distance du développement prévu;

QU'une zone tampon significative sera prévue en bordure de la rivière Verte;

QUE les propriétaires de terrains dans ce secteur sont en accord avec le projet d'agrandissement de la zone industrielle;

QUE le territoire qui aurait été le plus propice à l'implantation d'usages industriels et commerciaux se trouve en zone agricole et que des demandes ont déjà été refusées à la CPTAQ pour le quadrilatère situé entre le 1^{er} rang, le Chemin de Rivière-Verte, la rue Principale et l'autoroute 85;

QUE la proximité de l'autoroute 85 va permettre aux véhicules lourds d'avoir un accès direct à l'autoroute 85 sans avoir à passer par les chemins dans le périmètre urbain;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville demande à la MRC de Rivière-du-Loup de revoir son schéma d'aménagement et d'entreprendre une demande au Ministère concerné pour agrandir ses zones industrielles sur son territoire.

MEMBRE DU CCU - NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MADAME MARILYNE LAPLANTE

QUE, après réflexion, Madame Marilyne Laplante membre du Comité consultatif d'Urbanisme de Saint-Antonin (CCU) depuis le janvier 2023 a décidé de ne pas renouveler son mandat;

QU'il y a un poste de disponible au sein du CCU pour un mandat de deux ans se terminant le 31 décembre 2026;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin demande qu'une annonce soit faite par l'entremise du bulletin mensuel **Le Saint-Antonin en bref** et Facebook, que la Ville est à la recherche d'un membre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de Saint-Antonin pour la période se terminant le 31 décembre 2026.

LOISIRS :

CALENDRIER DE VERSEMENTS - CORPORATIONS DE LOISIRS

QUE la Ville de Saint-Antonin verse une aide financière, chaque année, aux deux Corporations de loisirs de Saint-Antonin;

QUE pour l'année 2025, cette aide financière est de **177 432 ,00 \$** pour les deux Corporations de loisirs, et est payable en trois (3) versements;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise les virements bancaires selon le calendrier de versements ci-dessous :

1. Du compte de la Ville au compte des Loisirs communautaires Michel-Desrosiers et celui du Centre Sportif :

- 1- **22 179 ,00 \$** au plus tard le 16 février 2025;
- 2- **22 179,00 \$** le 1^{er} avril 2025;
- 3- **44 358,00 \$** le 1^{er} juillet 2025.

PÊCHE EN HERBE - AUTORISATION ET ATTESTATION D'ACCESSIBILITÉ

QUE l'activité « Pêche en herbe », prévue le week-end du 6, 7 et 8 juin 2025 permet d'initier des jeunes de 9 à 12 ans de notre milieu;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la ville de Saint-Antonin autorise le directeur des Loisirs, Monsieur Stéphane Bourassa, à agir comme responsable du projet et à présenter une demande d'aide financière pour l'ensemencement.

QU'IL atteste aussi que le plan d'eau (la rivière noire) est accessible gratuitement pour la pêche.

DÉMARCHE MADA - NOMINATION DU RESPONSABLE DU DOSSIER DES PERSONNES ÂINÉES ET FORMATION DU COMITÉ

QUE la Ville de Saint-Antonin a présenté le 23 octobre 2023 une demande d'appui financier pour la mise à jour de sa politique MADA dans le cadre du Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés, volet 1;

QUE suite de l'acceptation de la subvention octroyée le 28 mars 2024 par le secrétariat aux aînés du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), dans le cadre du programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés, volet 1, la Ville de Saint-Antonin désire mettre à jour sa démarche MADA;

QUE la démarche MADA relève d'un pouvoir de la Ville lui permettant d'intervenir dans les limites de ses compétences et de jouer un rôle actif auprès des personnes aînées;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise les personnes suivants à :

- Madame Karine Vincent, Directrice du développement et des Relations avec le milieu à signer au nom de la Ville de Saint-Antonin tous les documents ;
- Nomme Madame Karine Vincent à titre de personne responsable du dossier des personnes aînées.
- Madame Jacynthe Roy, représentante du Manoir Saint-Antonin, organisme au service aux aînés ;
- Madame Marie-Claire Caron, représentante du comité de la bibliothèque de Saint-Antonin ;
- Monsieur Fabrice Picard, élu, responsable de la question des familles et aînés ;
- Madame Karine Raymond Marcotte, représentante du CISSS du Bas-Saint-Laurent ;
- Madame Roselle Ouellet, citoyenne représentant les aînés de Saint-Antonin ;
- Madame Amanda Poirier, citoyenne de Saint-Antonin, intéressée par la question des aînés;
- Madame France Nadeau, accompagnatrice Espace Muni (12 h d'accompagnement au cours du processus);
- Madame Gabrielle Thibault, Directrice des Ressources Humaines et des Communications, Ville de Saint-Antonin;
- Madame Julie Couvrette, Agente de développement de la MRC de Rivière-du-Loup.

FESTIVAL COUNTRY SAINT-ANTONIN - DEMANDE DE MODIFICATION DES ESTRADES VIP

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande verbale de Monsieur Steeve Roy, président du Festival country de Saint-Antonin, pour faire des modifications aux estrades VIP;

QUE le coût des travaux sera pris en charge par des partenaires financiers et que cette modification n'aura aucun impact financier pour la Ville et bonifiera les installations pour les autres activités et organismes qui utilisent les estrades;

IL EST RÉSOLU QUE la Ville de Saint-Antonin demande une résolution adoptée et entérinée par le Conseil d'administration du Festival country de Saint-Antonin avant de donner son aval et que des plans de conception pour les travaux devront être produits;

QUE le Festival country de Saint-Antonin confirme les fonds qu'il obtiendra des commanditaires et précise que tous les coûts excédentaires aux commanditaires reçus seront assumés par le Festival country de Saint-Antonin.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 30 PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN.





Saviez vous que toutes nouvelles entreprises établies à Saint-Antonin a droit à **6 mois de publicités gratuites** dans le Saint-Antonin en bref?

Et pour les organismes à but non lucratif? C'est simple, c'est **gratuit!**

Pour les entreprises déjà bien établies, les tarifs sont très concurrentiels. Réservez vos places dans le bulletin sans plus tarder en contactant la réception de l'Hôtel de Ville au 418-862-1056 poste 211 ou par courriel à l'adresse reception@st-antonin.ca

PROFITEZ DE CETTE TRIBUNE!

Espace publicitaire disponibles dans le bulletin
(coût par parution de bulletin)

15\$ format carte d'affaire ou 120\$ pour 12 parutions de ce même format

25\$ ¼ page

50\$ ½ page

100\$ page complète

DISTRIBUTION DU BULLETIN

Pour l'automne et l'hiver, les bulletins seront disponibles aux endroits suivants :

Hôtel de Ville

Bibliothèque

L'Épicerie du village

Centre Réjean-Malenfant

Dép 733

Centre communautaire Michel-Desrosier (Cabanon du frigo partagés)

Pharmacie Uniprix

INSCRIPTION À L'ENVOI POSTAL

Il est toujours possible de s'inscrire à l'envoi postal du bulletin. Au coût de 25\$, 10 bulletins vous sont transmis par la poste à compter de la date d'inscription. Afin d'avoir accès à ce service, vous pouvez communiquer avec Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, au 418-862-1056 poste 218 ou par courriel à l'adresse developpement@st-antonin.ca. Finalement, il est aussi possible de compléter l'inscription en remplissant le coupon ci-bas et en transmettant votre paiement de 25\$ à la Ville à l'adresse suivante : 261, rue principale, Saint-Antonin (Québec), G0L 2J0.

Inscription à l'envoi postal du bulletin le Saint-Antonin en Bref

Prénom, nom : _____

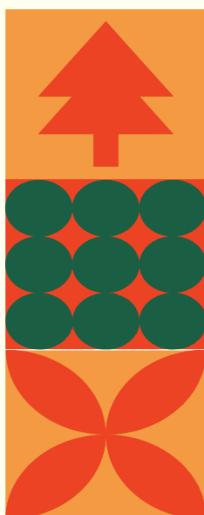
Adresse postale : _____

Paiement par : Chèque Argent comptant Date : _____

RÉSERVATION / PÉRIODE DES FÊTES 2025-2026



RENCONTRE POUR LA LOCATION DES SALLES



Certains groupes et familles ont déjà sollicité la Ville pour la réservation de ses locaux en vue de la période des Fêtes de décembre 2025 et janvier 2026.

Tous ceux et celles qui songent à louer soit :

- Le centre Réjean-Malenfant situé au 305 rue Principale ;
- Le centre communautaire Michel-Desrosiers, situé au 712 chemin de Rivière-Verte
- Le centre sportif, situé au 21 rue Pelletier

Cette rencontre aura pour but de confirmer la date de location que chaque famille ou groupe concerné qui désire obtenir une salle pour leurs besoins lors de la période des Fêtes se situant entre le dimanche 21 décembre 2025 et le 2 janvier 2026 inclusivement.

Merci de votre bonne compréhension
Stéphane Bourassa

**VOUS ÊTES INVITÉS À UNE RÉUNION
QUI AURA LIEU LE LUNDI 31 MARS 2025
AU CENTRE RÉJEAN-MALENFANT (SALLE B)
19H00**

OFFRE D'EMPLOI COORDONNATEUR.TRICE À LA VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE

Résolument tournée vers l'avenir, la Ville de Saint-Antonin compte sur son capital humain pour faire de son milieu un lieu où chacun a la possibilité de s'investir à la hauteur de ses ambitions et ainsi, de participer à son effervescence et son évolution. L'équipe de la Ville de Saint-Antonin regroupe une vingtaine de personnes compétentes et dynamiques.

Ensemble, elles mettent sur pied différents projets afin d'optimiser la qualité de vie de ses citoyens et s'unissent pour trouver des solutions aux enjeux et défis sur le territoire.

Le.la coordonnateur.trice à la vie culturelle et communautaire a pour rôle principal d'assurer le lien entre les citoyens, les organismes et la Ville de Saint-Antonin afin de favoriser le développement et le maintien d'une vie culturelle et sociale au sein de la communauté. En travaillant de pair avec les autres employés de la Ville, et sous l'autorité de la Directrice du développement et de la relation avec le milieu de la Ville de Saint-Antonin, l'agent de développement culturel et communautaire voit à la coordination de la Corporation de développement de Saint-Antonin ainsi qu'à la planification et l'organisation d'activités permettant de dynamiser le milieu.

La Corporation de développement est un organisme à but non lucratif mis sur pied par la Ville de Saint-Antonin et qui a pour rôle de voir aux développements nécessaires afin de répondre aux besoins des citoyens, organismes et entreprises du milieu.

**LES CANDIDATURES SERONT
REÇUES JUSQU'AU
17 MARS 2025 - 17H00
PAR COURRIEL :
COMMUNICATIONS@ST-ANTONIN.CA**





Description de poste

Coordonnateur.trice à la vie culturelle et communautaire

Statut : Régulier à temps complet

Service : Développement et relations avec le milieu

Supérieur immédiat : Directrice du développement et des Relations avec le milieu

Lieu de travail : Bureau municipal de la Ville de Saint-Antonin

Responsabilités

- Mettre sur pied une programmation annuelle, des événements, ateliers, assemblées citoyennes et formations en réponse aux besoins du milieu en collaboration avec le service des loisirs et la corporation de développement de Saint-Antonin ;
- Au nom de la Ville de Saint-Antonin, coordonner l'organisme de la Corporation de développement de la Ville de Saint-Antonin en voyant à sa saine gestion administrative ainsi qu'à la planification, la coordination, la réalisation et la mise en valeur de leurs projets ;
- Administrer les outils de communications de la Corporation de développement (courriels, publipostages, informations pour le bulletin municipal, page facebook, etc.) ;
- Avec le soutien de la Directrice du développement et de la relation avec le milieu de la Ville de Saint-Antonin et en collaboration avec la Corporation de développement de Saint-Antonin :
 - Favoriser et mettre en œuvre différents projets et initiatives de développement tant au niveau économique, social, communautaire, culturel que touristique ;
 - Assister et soutenir techniquement les organismes et comités du milieu et favoriser leur engagement ;
 - Assurer la mobilisation et la concertation entre individus et organismes, recenser les besoins de la communauté et stimuler leur participation par l'animation du milieu ;
 - Planifier, organiser et coordonner des activités et événements afin de susciter le développement social, culturel et communautaire et favoriser l'activité économique ;
 - En collaboration avec le département des communications, contribuer à la promotion des différentes activités, comités et organismes de la Ville autant par la recherche d'informations que la rédaction de contenu ;

Parcours académique / professionnel

- Détenir une formation et/ou expérience en travail social, culturel, relations humaines, animation, développement communautaire, innovation sociale ou dans tout autre domaine pertinent

Qualités personnelles

- Débrouillardise, autonomie et sens de l'initiative
- Capacités interpersonnelles
- Capacité à s'adapter aux changements
- Polyvalence

Compétences / habiletés

- Bonne connaissance du milieu communautaire, des contextes multiculturels et des contextes culturels ;
- Capacité de mobilisation ;
- Capacité d'utiliser divers outils de communication (sites web, bulletins de nouvelles, etc.) ;
- Excellente capacité de rédaction en français ;
- Capacité à travailler en équipe, en concertation et en mode collectif ;
- Sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Capacité à respecter des échéanciers parfois serrés ;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers très différents.

Horaire

La semaine régulière de travail est de 35 heures, du lundi au vendredi de jour.

La Ville de Saint-Antonin est fermée le vendredi après-midi.

Prendre note que pour ce poste, certaines réunions et activités ont lieu en soirée et la fin de semaine. Le la candidat.e doit être donc être disponible à l'extérieur des heures ouvrables.

Avantages

Échelle salariale entre 45 081\$ et 50 778\$ indexée annuellement, en fonction de la convention collective en vigueur.

Accès à un régime d'assurance collectives et de retraite payés par l'employeur à 50%

Envoyez votre CV + lettre à

communications@stantonin.ca



LES DÉROGATIONS MINEURES ET LEURS NOUVEAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le règlement sur les dérogations mineures peut s'appliquer quand ?

Le règlement s'applique aux bâtiments et constructions **projetés, en cours ou déjà exécutés, érigés ou implantés**. Dans le cas de bâtiments ou de constructions en cours ou déjà exécutés, érigés ou implantés, le règlement s'applique à ceux et celles qui ont fait l'objet d'un permis de construction, lorsque requis, et ont été exécutés, érigés ou implantés de bonne foi.

On peut demander une demande de dérogation sur quels règlements et quelles dispositions?

Une demande de dérogation mineure peut être demandée en lien avec toutes les dispositions du règlement de **zonage** et du règlement de **lotissement, sauf** :

- 1- les dispositions relatives aux **usages et aux densités d'occupation du sol**;
- 2- les dispositions au règlement de **lotissement**, les dispositions qui concernent un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général à l'égard de dispositions réglementaires adoptées en vertu des paragraphes 4^o ou 4.1^o du deuxième alinéa de l'article 115 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (**LAU**);
- 3- les dispositions au règlement de **zonage**, qui concernent un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général à l'égard de dispositions réglementaires adoptées en vertu des paragraphes 16^o ou 16.1^o du deuxième alinéa de l'article 113 de la LAU.

Quelles sont les conditions de l'émission d'une dérogation mineure ?

une dérogation doit avoir un **caractère mineur**;

une dérogation mineure aux règlements de zonage ou de lotissement doit respecter les objectifs du **plan d'urbanisme**;

une dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande;

une dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la **jouissance**, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

une dérogation mineure peut être accordée à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés, dans le cas où ces **travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi**;

une dérogation mineure ne peut être accordée si elle a pour effet **d'aggraver les risques** en matière de sécurité ou de santé publique ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général.



Exception : Le conseil peut accorder une dérogation mineure, même si elle a pour effet d'accroître les inconvénients inhérents à la pratique de l'agriculture.

Combien coûte une demande de dérogation mineure ?

Les frais exigibles pour une demande de dérogation mineure s'élève à **700,00 \$**. Ces frais ne sont pas remboursables par la Ville, et ce, quelle que soit la décision.

Qui étudie la demande de dérogation mineure et qui rend la décision finale dans le dossier ?

Les membres du comité consultatif d'urbanisme de la Ville étudient les demandes et font des recommandations au conseil de Ville, et ce dernier rend la décision finale par résolution. Si le conseil municipal accorde une dérogation mineure dans un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général, une copie de cette résolution doit être transmise à la municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup. Dans ce cas, la MRC pourrait imposer toute condition permettant d'atténuer le risque, ou même désavouer la décision autorisant la dérogation mineure.

EN CONCLUSION

A la lumière de ce qui précède, une dérogation mineure n'est pas accordée de façon automatique en payant les frais exigibles. Celle-ci ne sert pas à corriger toutes sortes de non-conformités en lien avec les normes des règlements de zonage et de lotissement. Bien au contraire, avec les nouveaux critères d'évaluation de la LAU, il est maintenant encore plus difficile de se prévaloir d'une dérogation mineure. Donc, soyez vigilants en présentant vos demandes de permis en bonne et due forme pour éviter des désagréments. Sachez aussi que vous devez trouver une solution à toutes non-conformités avant de valider si votre demande répond à tous les critères admissibilités. Dans certains cas, la seule solution est de procéder aux travaux de démolition aux frais du propriétaire. **En terminant, sachez que la dérogation mineure ne doit pas être considérée comme une échappatoire pour déroger aux règlements.**

Note : Le règlement municipal et Loi provinciale peuvent être modifiés à tout moment.

Le service d'urbanisme

(418) 862-1056 poste 216

SEMAINE DE RELÂCHE 2025

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

Journée du mercredi 5 mars

Piscine et cinéma (\$)

Soirée du vendredi 7 mars

Disco Pasdeparent 2

Détails à venir

Sur notre page Facebook
"Loisirs St-Antonin"

Le mercredi 5 mars 2025, vos enfants âgés de 5 à 12 ans peuvent s'inscrire à faible coût à la journée piscine et cinéma, avec le transport inclus à partir du centre communautaire Michel-Desrosiers. Prendre note que nous n'avons aucun accompagnateur de disponible pour accompagner votre enfant avec des limitations fonctionnelles ou des difficultés à suivre les règlements. Nous serons accompagnés de Pomelo pour la journée.

Le comité famille a également prévu l'édition Disco Pasdeparent 2, vu son succès l'an dernier. Elle sera le vendredi 7 mars, au centre Réjean-Malenfant. Cette année, nous avons adapté notre formule pour plus de sécurité et d'encadrement vu la popularité de l'événement. L'inscription est donc obligatoire même si l'activité est gratuite. Les règlements seront inscrits sur la plateforme Qidigo et votre facture, afin de nous assurer d'une collaboration avec vous et votre enfant. Nous allons également vérifier les enfants un à un à leur entrée, car nous demanderons un papier dans leur poche avec vos coordonnées, en cas de problème (incident ou non-respect des règles).

Des activités se dérouleront durant la semaine de relâche. Pour connaître les détails, suivez notre page Facebook « Loisirs St-Antonin ». Les inscriptions se feront via la plateforme Qidigo au lien suivant :

<https://www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Saint-Antonin/activities/session>

Merci d'avoir bravé le froid de l'hiver avec nous et pour votre participation à la fête des neiges 2025 !



PARTICIPANTS FAMILLE

FÉLICITATION!

ÉLÈVES DE 5 ET 6E ANNÉE



GAGNANTS



Les gagnants pour les sculptures sur neige pour le volet scolaire sont les élèves de la classe 503-603 de Monsieur Alex et la famille Laplante pour le volet familial. Félicitation!

Cet événement annuel est organisé par le service des loisirs avec le comité famille et d'autres bénévoles. Merci pour leur temps et nos précieux commanditaires! Nous souhaitons remercier spécifiquement le **Festival Country St-Antonin** pour les feux d'artifice;

Services énergie gaz Morin inc pour le don matériel de chauffe-terrasses qui nous a été un fort atout durant la fin de semaine très froide;

Usinage FR et **Sports Experts Rivière-du-Loup** pour les prix au concours des sculptures sur neige;

Marchand Général St-Hubert, **Sani Express** et **Café Resto Service** d'avoir garni notre cantine;

Casse-Croute Mini-Putt et **Les Dés-Tendus** pour les prix de participations;

Les produits forestiers Lavoie pour notre feu de Bivouac;

Création VéKi pour les jeux d'animation;

Amanda Poirier photographe sur place;

Et nos précieux bénévoles qui nous permettent d'offrir une programmation complète à l'événement et un support humain, c'est-à dire **Carl Gosselin** pour avoir conseillé les élèves avec leur sculpture,

Marc Chassé pour garnir le feu de Bivouac durant la froide soirée de samedi,

Pascal Jalbert pour les feux d'artifice,

La famille incluant les enfants de **Karel Côté**, **Rémi Beaulieu**, **Julie Fraser** et **Véronique Kirouac**, ainsi que **Cédric Lévesque**, membres du comité famille.

Félicitations AALIYAH MICHAUD !

Le service des loisirs de Saint-Antonin est extrêmement fiers de féliciter Aaliyah, âgée de seulement 8 ans du groupe R3 compétition, pour sa remarquable performance en compétition de gymnastique ! Grâce à son dévouement, son travail acharné et son talent exceptionnel, elle a su représenter notre communauté avec brio.

Ses performances lui ont permis de gagner la médaille d'or pour la barre 9.5, l'argent à la poutre 8.5, et le bronze au cumulatif, en plus de se démarquer dans les autres catégories.

Nous saluons ses efforts et sa détermination, qui lui ont permis d'atteindre ce niveau d'excellence. Bravo, Aaliyah ! Continue à briller et à inspirer les autres avec ta passion et ton excellence ! Nous te souhaitons autant de succès et de plaisir à la prochaine compétition qui aura lieu à Rivière-du-Loup le 28-29-30 mars prochain.





Saint-Antonin

CAMP DE JOUR ANIMATEUR | ANIMATRICE

PROFIL

Secondaire 3 complété à l'été ou 15 ans

Dynamique, créatif, fiable, responsable et amusant

Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler 35h00 par semaine de jour et avoir tes week-ends

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

Avoir une expérience enrichissante et complète pour un CV



ÉCHELLE SALARIALE

MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@stantonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@stantonin.ca



Saint-Antonin

CAMP DE JOUR ACCOMPAGNATEUR SPÉCIALISÉ ADULTE 18 ANS ET PLUS

PROFIL

Expérience ou études auprès de personnes à besoins particuliers

Bienveillance, fiabilité, facilité d'adaptation et de collaboration

Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler du lundi au vendredi de jour et avoir tes week-ends

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

Avoir une expérience enrichissante dans ton domaine



SALAIRE À DÉTERMINER SELON EXPÉRIENCE

MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@stantonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@stantonin.ca



Saint-Antonin

SERVICE EXTRA MONITEUR | MONITRICE

PROFIL

Secondaire 2 complété à l'été ou 14 ans

Dynamisme, créativité et fiabilité

Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler 20h00 par semaine de jour et avoir tes week-ends
(7h30 à 9h00, 12h00 à 13h00 et 16h00 à 17h30)

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une star pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

SALAIRE FORFAITAIRE PAR SEMAINE



MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca



Saint-
Antonin

CAMP DE JOUR ACCOMPAGNATEUR BESOINS PARTICULIERS

PROFIL

Secondaire 4 complété à l'été ou 16 ans

Patience, bienveillance, ouverture au défi et capacité d'adaptation

Expérience avec les enfants à besoins spécialisés est un atout

AVANTAGES

Travailler à temps plein en semaine de jour et avoir tes week-ends

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

Avoir une expérience enrichissante en relation d'aide

SALAIRE À DISCUTER SELON EXPÉRIENCE



MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca



IMPORTANT!

MERCI DE RESPECTER LA SIGNALISATION!

Savez-vous que lorsque vous utilisez la patinoire fermée, votre décision ralenti notre travail et prolonge les délais pour fournir une glace adéquate pour ce loisir?



CENTRE COMMUNAUTAIRE **MICHEL-DESROSIERS**

HORAIRE PATINOIRE CENTRE COMMUNAUTAIRE MICHEL-DESROSIERS



HIVER 2024-2025

INFORMATION SUR L'OFFRE DE TRANSPORT VAS-Y INC.

Voici quelques précisions afin de compléter votre inscription et ainsi bénéficier de cette offre.

1 - Contacter Transport Vas-Y inc. Pour effectuer votre inscription

Dans un premier temps, vous devez contacter Transport Vas-Y inc. par téléphone au numéro 418-862-8005 afin de procéder à votre inscription. Les ressources de l'organisme sauront bien vous informer sur leur offre de service et le fonctionnement. Vous pouvez aussi obtenir plus d'informations sur le site internet au www.transportvasy.qc.ca ** Inscription obligatoire pour prendre le transport **

2 - Lors de votre prochaine visite à la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup

Une fois vos transactions effectuées à la Caisse, vous devez vous rendre à l'accueil afin d'obtenir deux billets vous permettant vos déplacements.



Appel à chambres disponibles pour héberger des travailleurs

La Ville souhaite connaître votre intérêt à accueillir des travailleurs lors des travaux d'implantation d'éoliennes à Saint-Antonin. Les travaux devraient débuter à l'été 2025, pour une période d'environ un an.

Pour manifester votre intérêt et pour toutes questions, veuillez communiquer avec Mme Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, aux coordonnées suivantes : devcom@st-antonin.ca / 418-862-1056 poste 218



La gestion des matières résiduelles : une responsabilité collective!

Ce n'est un secret pour personne, la gestion de nos déchets coûte cher et a un impact direct sur votre compte de taxes!

En 2022, à Saint-Antonin seulement, c'est **511 kg/habitant** qui ont été déposés dans les 3 bacs : ordures, matières recyclables et matières organiques.

En tant qu'équipe municipale, nous vous lançons un défi :

Ensemble, optimisons le tri, réduisons les déchets et diminuons les frais de gestion de nos 3 bacs !

Saint-Antonin

Les coûts par habitant pour traiter les matières (sans la collecte)

En ne tenant pas compte des matières qui terminent ailleurs que dans les bacs (friperie, écocentre, etc.), voyons un peu comment ça fonctionne. **Le coût de traitement varie selon chaque matière (2022)**:



Les coûts des 3 bacs par habitant (sans la collecte)

Recyc-Québec a réalisé, en 2018, un portrait des matières déposées dans les 3 bacs par les québécois. Grâce à ces données, nous avons pu générer un scénario théorique idéal pour Saint-Antonin.

Scénario idéal

Estimation à partir de données disponibles pour l'année 2022*

Portrait réel		Scénario idéal	
Voici le portrait réel des 3 bacs utilisés par les Antoniens-nnes		Voici le scénario idéal où chaque matière est triée et déposée au bon endroit, sans même diminuer la quantité totale générée. Ceci est une source d'inspiration qui devrait guider nos gestes au quotidien.	
Ordures		Ordures	
	1 722 tonnes 48 \$/hab.		244 tonnes 7 \$/hab.
Recyclage (bac bleu)		Recyclage (bac bleu)	
	372 tonnes 0 \$/hab.		820 tonnes 0 \$/hab.
Matières organiques (bac brun)		Matières organiques (bac brun)	
	121 tonnes 22 \$/hab.		820 tonnes 22 \$/hab.
TOTAL : 2 215 tonnes		TOTAL : 2 215 tonnes	

PLUS on TRIE, PLUS on RÉDUIT le coût de gestion de nos bacs...

* Veuillez noter que l'année de référence 2022 a été utilisée pour tous les calculs en raison de la disponibilité des données complètes. Il est important de prendre en compte que les coûts varient d'une année à l'autre.

** Matières : résidus de construction, textiles en bon état, produits électroniques, etc.

*** Par souci de simplicité, les coûts relatifs à ces matières n'ont pas été pris en compte.

L'impact économique d'un tri idéal

À quoi ça sert de faire le tri à la maison?

Sans même diminuer la quantité de déchets qu'on génère, un meilleur tri diminue drastiquement la facture.

Voyez par vous-mêmes !

Coûts de traitement estimés pour les matières déposées dans les 3 bacs



En fonction des tonnages réels	302 608 \$
En fonction des tonnages théoriques idéaux	124 775 \$

Saint-Antonin, 2022

Un projet collectif

La gestion des matières résiduelles est un projet qui touche chacun d'entre nous.

Nos choix quotidiens ont un impact direct sur notre environnement et nos taxes municipales. Mal trier nos matières résiduelles coûte cher aux municipalités et aux citoyens et nuit à la santé de la planète.

En triant mieux nos matières résiduelles, nous pouvons réduire notre empreinte écologique et, du même coup, limiter l'augmentation des taxes municipales allouées à leur gestion.

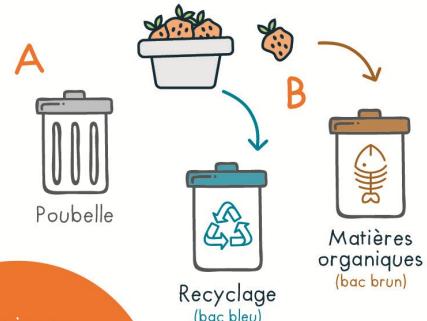
Chaque petit geste compte.

Quiz

Antoine a malheureusement oublié une barquette pleine de fraises sur son comptoir. Que doit faire Antoine ?

- A Jeter la barquette avec les fraises à la poubelle (coût généré à la municipalité \$\$).
- B Mettre les fraises abîmées dans le bac brun et la barquette dans le bac bleu (aucun coût supplémentaire).

Antoine qui a lu le document « La gestion des matières résiduelles : une responsabilité collective » choisit finalement : l'option B



Pour RÉDUIRE ET MIEUX TRIER, des outils sont à votre disposition :

- Calendrier des collectes
- Ligne info de Co-éco (418 856-2628, poste 1)
- Sites internet :

Co-éco



Recyc-Québec



Dans le doute, on s'informe!

Signé par l'équipe municipale et rédigé en partenariat avec la MRC de Rivière-du-Loup et Co-éco.



2025 MATIÈRES ACCEPTÉES

N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille!



MATIÈRES RÉCUPÉRABLES (bac bleu)

Sont acceptés :

- Contenants
 - Emballages
 - Imprimés
- et c'est tout!



Exceptions :

- Contenants de métal sous pression, aérosols (à l'écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène (aux ordures)

ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir)

- Jouets abîmés
- Lingettes, feuilles assouplissantes, couches jetables
- Vaisselle brisée, pyrex
- Toiles, bâches, tuyaux
- Vêtements et tissus en mauvais état

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (mobilier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).



Les écocentres seront fermés le 21 avril, le 24 juin, le 1er juillet et le 1er septembre.

RIVIÈRE-DU-LOUP

35, rue Henry-Percival-Monsarrat

- du 6 janvier au 30 mars les lundis, vendredis et samedis de 8 h à 15 h
- du 2 avril au 15 novembre du lundi au samedi de 8 h à 16 h
- du 17 novembre au 20 décembre les lundis, vendredis et samedis de 8 h à 16 h

SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

151, 1er Rang Est

- du 5 mai au 1er novembre les lundis, vendredis et samedis de 8 h à 16 h

Des frais s'appliquent pour les matières vouées à l'enfouissement, les branches ainsi que pour les entreprises | Consultez co-eco.org

Matières acceptées

- Agrégats (gravier, béton, asphalte)
- Appareils électriques et électroménagers
- Bois Feuilles mortes
- Matériel informatique, électroniques
- Matériaux de construction et de rénovation (portes, fenêtres, bardages d'asphalte, gypse, vitre, céramique)
- Meubles non rembourrés
- Métal
- Pneus d'auto sans jantes
- Résidus domestiques dangereux (piles, huiles, peintures, aérosols et bonbonnes, ampoules fluocompactes)

MERCI DE TRIER
Vos matières
par catégorie
AVANT
Votre arrivée.

DES QUESTIONS SUR LE TRI?



Ligne info Co-éco 418 856-2628 | co-eco.org



Saint-
Antonin

Calendrier des collectes 2025

PRENDRE NOTE DU CHANGEMENT DE JOURNÉE POUR LE CÔTÉ EST DE L'AUTOROUTE 85:
LA COLLECTE SE FERA LES LUNDIS: DONC BAC AU CHEMIN LE DIMANCHE SOIR

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Recyclage
Ordures
Réunions du conseil
Collecte bacs bruns
Collecte gros encombrants

ENLÈVEMENT DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES						
LES LUNDIS						
Côté est de l'autoroute 85 route des Roches, Chemin du Lac Bésbé et Lavoie, Les Domaines de la Rivière-Verte et Bois-Joli						

LES VENDREDIS:
Côté ouest de l'autoroute 85 (secteur village)

HORAIRE D'ARROSAGE
1er mai au 1er septembre Entre 19h et 21h
No civiques pairs: Lundi et jeudi
No civiques impairs: Mardi et vendredi

INFO: 418-862-1056, POSTE 211

AVIS IMPORTANT

LE POSITIONNEMENT DE VOS BACS AFFECTE LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Lors des jours de collecte, certains bacs sont positionnés trop près de la rue, ce qui oblige les déneigeurs à contourner ceux-ci.

L'équipe des Travaux Publics souhaite vous inviter à les déposer derrière le trottoir, dans l'entrée de la résidence ou un peu reculé de l'emprise du chemin. Merci de votre précieuse collaboration!



AVIS CONCERNANT LE CALENDRIER DES COLLECTES 2025

PRENDRE NOTRE DU CHANGEMENT DE JOURNÉE POUR LE CÔTÉ EST DE L'AUTOROUTE 85

*LA COLLECTE POUBELLE ET RECYCLAGE SE FERA LES LUNDIS DONC N'OUBLIEZ PAS DE METTRE LE BAC AU CHEMIN LE DIMANCHE SOIR.

LA COLLECTE DES BACS BRUNS A DORÉNAVANT LIEU LE MERCREDI AU LIEU DU MARDI.

• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •



RAY RÉFRIGÉRATION CLIMATISATION

194, rue du Carrefour
St-Antonin (Qc) G0L 2J0
Fax: 418 867-4403
Jean-Guy Thériault, prop.
418 868-9393



Certifié -30C en mode chauffage
RBQ: 2155-0090-60

Carrier

les experts à votre service

rayrefrigeration@bellnet.ca
SERVICE 24 HEURES
418 862-6346

Ramonage de cheminées Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0



L'IMPRESSION IMPRIMERIE

À votre service depuis 1987

DÉJÀ 37 ANS
QUE NOUS SOMMES LÀ
Avec... VOUS
Pour... VOUS

445, rue Lafontaine Rivière-du-Loup / T.418.862.4348
communication@imprimerielimpression.ca

LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0
418-867-1721
INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM
LESVIANDESDEUMARCHAND.COM



LES VIANDES du marchand

LESVIANDESDEUMARCHAND.COM



VOUS NE RECEVEZ PAS LES COURRIELS DE QIDIGO?

VOUS DEVEZ ACTIVER L'OPTION "NOTIFICATIONS PAR COURRIEL" DANS L'ONGLET "PARAMÈTRES" SECTION "NOTIFICATIONS" DE VOTRE PROFIL QIDIGO

Qidigo

Pour de l'aide supplémentaire, loisirs@st-antonin.ca

Patricia Morin,
Membre de l'ANQ

Hygiène et Soins des pieds

Pour prendre rendez-vous
418-862-5013

LaFabrik aux Souvenirs...

Le Passé au présent.

Bijoux Cinéraire
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com

Jackye Laplante
5 Rue Michaud
Saint-Antonin
G0L 2J0 P.QC
418-894-6360
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com

Les Produits Forestiers Lavoie

954, route 185
Saint-Antonin (Qc)
Tél. : 418 862-2549

info@produitsforestierslavoie.com
www.produitsforestierslavoie.com

Bois franc · Pin blanc · Pin rouge
· Cèdre blanc · Cèdre rouge
· Bois exotique

Aussi disponibles :
· Lambris · Moulures
· Isolant écologique
· Revêtement extérieur pré teint
· Produits de finition pour le bois
· Tôle

LES EXCAVATIONS RÉAL BOSSÉ INC.

Gilbert Bossé, propriétaire

Licence R.B.Q 8001-0408-55

LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE
CHAMPS D'ÉPURATION-PLAN ET DEVIS POUR CHAMP
D'ÉPURATION ET DE SOL. TERRE JAUNE & NOIRE
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route 185-Saint-Antonin-G0L 2J0
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313

Lave-auto

Saint-Antonin

Bénéficiez d'un lave-auto sans contact

Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite la rouille causée par le calcium et l'humidité

80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)

PETRO CANADA
Tim Hortons.
MOTEL express
UNIPRIX

GARAGA®

Pour votre porte de garage, faites affaires avec les vrais experts !

PORTE MULTY

VENTE- INSTALLATION RÉPARATION
939, chemin Rivière-Verte,
St-Antonin
(418) 605-9019
portemulty.com

GARAGA® EXPERTS

CONSTRUCTION Z. A. M. inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Tél. : 418 714-5001

Propriétaire : Marco Chouinard
construction-z-a-m@hotmail.com
51, du Couvent • Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
RBQ: 5613-7680-01

Constructions neuves
Rénovation intérieure et extérieure, toiture
Plancher à l'époxy
Fondation
Polissage de béton
Dalle de béton
Vente de portes & fenêtres

Système intérieur
Divisions métalliques
Pose de gypse
Tirage de joints
Plafonds suspendus

L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants



Nous sommes là pour vous
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale

1 800 363-9010

À votre service depuis 20 ans...

Claire Laplante

Courtier immobilier

418 868-7283

claplante@propriodirect.com



À vendre par le proprio
...et son courtier!



TAMISAGE RIVIÈRE-DU-LOUP



1166, rang 1

Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Tél.: 418 862-2325

Fax: 418 862-1890

RBO: 5596-0967-01

*En action pour
les gens de chez nous!*

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

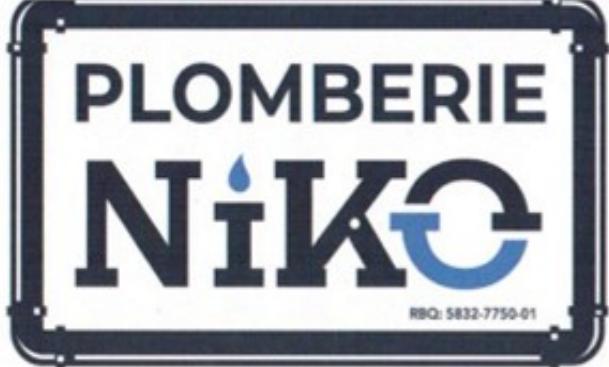
BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA

**LES CONSTRUCTIONS
Guy Sénéchal**
Inc.

Rénovation
Résidentiel
Commercial
Fondation
Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
info@constructionguysechal.com
Licence RBQ: 5602-6818-01

Tél.: 418-867-3892
Cell.: 418-714-8019



PLOMBERIE NIKO

NICOLAS TURCOTTE DUCHESNE
927-B, CH RIVIÈRE-VERTE, ST-ANTONIN, QC G0L 2J0

418-868-3148

PLOMBERIECHAUFFAGENIKO@GMAIL.COM
HTTPS://WWW.PLOMBERIENIKO.COM





Soyez préparé avant de partir en voyage

Faites confiance à notre équipe de pharmaciens et d'infirmières pour faire votre évaluation de vaccination en vue de votre prochain voyage.*



* Des frais peuvent s'appliquer.

Didier Rioux et Karine Laroche
Pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**
78a, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

ENTRETIEN DG
PELOUSE NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

ESTIMATION GRATUITE

Prop: David Guillemette
418 551-9662

• TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
• NETTOYAGE HAUTE PRESSION
• RAMASSAGE DES FEUILLES
• SERVICE DE ROTOCULTEUR
• TONTE DE PELOUSES
• BALAI MÉCANIQUE
• ÉLAGAGE
• ET PLUS ENCORE!

Saint-Antonin

UNE VILLE FIÈRE
DE SES
ENTREPRENEURS

MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antonin
418-862-2668
418-867-4493

NOUVEAU
UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE
À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
✓ échanger de la marchandise achetée en ligne

**Lieu: 310 rue Saint-Pierre,
Rivière-du-Loup
(Stationnement de la MRC de
Rivière-du-Loup)**

• 2 cases disponibles 24/7
• surveillance par caméra en
permanence




Savannah Coiffure
Marie-France Rioux
Conseillère Indépendante
Maquillage - Épilation sourcils

825, 1^{er} Rang
Saint-Antonin, G0L 2J0
Cell. 418-860-0971
savannahcoiffure@outlook.com
<http://MarieFranceRioux.arbonne.com>



**AVÉC VOUS,
PRÈS DE VOUS**

AMÉLIE DIONNE
DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-LOUP-TÉMISCOUATA
(INCLUANT LES BASQUES)
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE
DE LA MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bur. 105
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
amelie.dionne.rdlt@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Les Verres B. Ouellet

ACCREDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057

Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

SERVICE MOBILE
PARE-BRISE

PLOMBERIE PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Saint-Antonin
418 862.9593

Saint-Philippe
418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL **TRAITEMENT D'EAU** SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL **ASPIRATEUR CENTRAL**
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)
plomberiepascalduMais.com

Eucalyptus
Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antonin, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi
sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)

Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

EMBELLISSEMENT RIVIÈRE-DU-LOUP
Licence RBO : 2412-6245-07
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3
Tél.: 418 862-0203
www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel : info@embel-rl.com

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

Nettoyeur Couturière Plus

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, QC G5R 4Y1
418 862-0606

Couture

- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage

- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et
buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

49 47 46 45 44 43 42 41 40 38 37 35 34 33 32 31 28

06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 25 26 27

GARAGE M. Fournier inc.

Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Tél.: 418 862-7328

NAPA AUTOCARE

RESTO GRAND ARRÊT SAINT-ANTONIN
Dépanneur Couche-Tard

Couche-Tard

960, route 185
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Téléphone : 418.862.8108
Télécopieur : 418.867.8182

*Marie-Josée St-Pierre, gérante du dépanneur
Marc Beaudoin, gérant du restaurant*

IRVING

PROGRAMME DE BOURSES INDIVIDUELLES D'EXCELLENCE EN SPORTS ET EN ARTS 28 500\$

Le conseil d'administration de la Classique de Golf des Barlettes désire inviter tous les jeunes de 17 ans et moins de Saint-Antonin à présenter leur candidature pour être éligible à recevoir une Bourse Individuelle d'Excellence. Cette année nous distribuerons 30 bourses individuelles pour un montant total de 28 500\$.

Ce programme de bourses est composé de deux volets : le volet des Sports (individuel et collectif) et le volet des Arts (musique, danse et scène). Les candidats devront compléter un formulaire décrivant leur discipline/catégorie, le programme d'entraînement, les compétitions et les objectifs à moyen et long terme de développement.

La Classique des Barlettes et leurs amis a lieu à chaque année au mois de septembre au Club de Golf de Rivière-du-Loup. En 2024, 144 golfeurs, 70 commanditaires et 20 bénévoles, nous ont permis de récolter 28 500\$.

Pour sa part, le programme de bourse d'excellence partagera le montant de 28 500\$ en plusieurs bourses individuelles d'excellence :

- **19 bourses de 500\$**
- **4 bourses de 1000\$**
- **2 bourses de 1500\$**
- **3 bourses de 2000\$**
- **2 bourses de 3000\$**

Tous les candidats devront présenter leur dossier PDF avant le 30 mars 2025.

Pour participer, vous devez vous inscrire en expédiant un courriel : classiquegolfdesbarlettes@gmail.com

Par retour de courrier, vous recevrez un fichier PDF « à compléter » ainsi qu'un document expliquant les valeurs et critères de sélection applicables au volet Sportif et au volet Arts du programme de Bourses Individuelles d'Excellence.

SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

CENTRE RÉJEAN-MALENFANT

305, rue Principale

CENTRE SPORTIF

21, rue Pelletier

CENTRE C. MICHEL-DESROSIERS

712, Chemin R-Verte

GYMNASE ÉCOLE LANOUETTE

18, rue du Couvent

Pour réservation, contactez Andrée Thériault

418-862-1056 # 211

atheriault@st-antonin.ca

IMPORTANT!

COMMUNICATIONS DE LA VILLE

Étant donné la fin de la distribution des publisacs, la Ville a établi un plan d'action afin de poursuivre les communications locales :

- Distribution de bulletins dans des points de services ;
- Abonnement annuel livré par la poste ;
- Création et diffusion d'infolettres ;
- Site web et réseaux sociaux.

Pour de plus amples informations, contactez Gabrielle Thibault, responsable des communications de la Ville de Saint-Antonin, à l'adresse suivante : communications@st-antonin.ca

RÉPERTOIRE MUNICIPAL (418) 862-1056

Maire, Michel Nadeau #215

Directrice générale, Nancy Dubé #213

dg@st-antonin.ca

Directeur des travaux publics et Directeur général

adjoint Carlo Brousseau #213

cbrousseau@st-antonin.ca

Directeur adjoint des Travaux publics, François Viel #221

fviel@st-antonin.ca

Trésorière et greffière adjointe, Chantal Bouchard #212

finances@st-antonin.ca

Directrice des Ressources Humaines et

des Communications, Gabrielle Thibault #232

communications@st-antonin.ca

Directrice du Développement et des Relations

avec le Milieu, Karine Vincent #218

développement@st-antonin.ca

Directeur du service des loisirs, Stéphane Bourassa #220

sbourassa@st-antonin.ca

Coordonnatrice aux loisirs, Maude Boucher #217

loisirs@st-antonin.ca

Responsable de la Bibliothèque, Sylvie Ratté #225

biblio@st-antonin.ca

Directeur de l'urbanisme, Éric Lemieux #219

elemieux@st-antonin.ca

Inspectrices en bâtiment, Yolaine Lebel #216, Chloé Pelletier #223

urbanisme@st-antonin.ca

Directeur du service incendie, Yvan Rossignol #224

yrossignol@st-antonin.ca

Secrétaire au greffe, Andrée Thériault #211

atheriault@st-antonin.ca

Secrétaire au greffe, Caroline Pinguet #211

greffe@st-antonin.ca

Secrétaire perception taxes, Andrée Roy #210

reception@st-antonin.ca



**Saint-
Antonin**